

Comment l'opinion perçoit la mondialisation : une exception française ?

Jean-Marc Siroen ^(1, 2)

Résumé -

L'article vérifie que l'opinion publique française est plus hostile à la mondialisation que la plupart des autres pays. Le clivage politique gauche-droite est inadéquat car les conservateurs français héritent d'une tradition mercantiliste forte. Dans l'Union européenne, les approches d'économie politique fondées sur la théorie du commerce internationale sont contredites par le fait que cette hostilité se retrouve dans toutes les catégories professionnelles. La part élevée des dépenses publiques n'est pas non plus perçue comme le moyen de compenser les « perdants » de la mondialisation. Pourtant, par rapport aux autres pays, l'attitude de la France est relativement plus ouverte sur l'immigration. L'exception française pourrait alors venir d'une plus grande aversion pour le risque, lui-même accru par la mondialisation.

Abstract –

The article verifies that the French public opinion is more hostile to globalization than most of the other countries. The political cleavage between the left and the right wings is inadequate because the French conservatives inherit from a heavy mercantilist tradition. In the European Union, the international trade theory based approaches are in opposition with the fact that such hostility is prevalent in all the professional categories. The high share of public expenses is not perceived as a guarantee for the "losers" of globalization. Nevertheless, with regard to other countries, the attitude of France is relatively more opened to immigration issues. The French exception could then come from a higher aversion for the risk, itself aggravated by globalization.

Biographie

Jean-Marc Siroën est Professeur d'économie à l'Université Paris-Dauphine où il dirige le Master « Economie internationale et Développement ». Directeur de l'UMR DIAL (IRD), il est également chercheur associé au CERI. Spécialiste de relations économiques internationales il a publié plusieurs ouvrages et de nombreux articles sur les accords d'intégration régionale, l'OMC, les normes de travail et le rôle des institutions sur le commerce. Les publications les plus récentes sont notamment « The gravity of institutions », (avec C. Duc & E. Lavallée), *Economie internationale*, 113, 2008 ; « Commerce et préférences. Les effets d'une clause démocratique », *Revue Economique*, n°5, (avec C. Duc et C. Granger), 2007 ; « L'OMC et les négociations commerciales multilatérales », revue *Négociations*, 1^o semestre, 7-22, 2007 ; « Ce que les pays émergents vont changer pour l'Europe », in C. Jaffrelot éd., *l'Enjeu mondial. Les pays émergents*. Paris: Les Presses de Sciences Po-L'Express, 2008.

1 – Université Paris Dauphine, LEDa, Place du Maréchal de Lattre de Tassigny, 75775 Paris Cedex 16 ; siroen@dauphine.fr

2- IRD, UMR 225 Dial, 75010 Paris

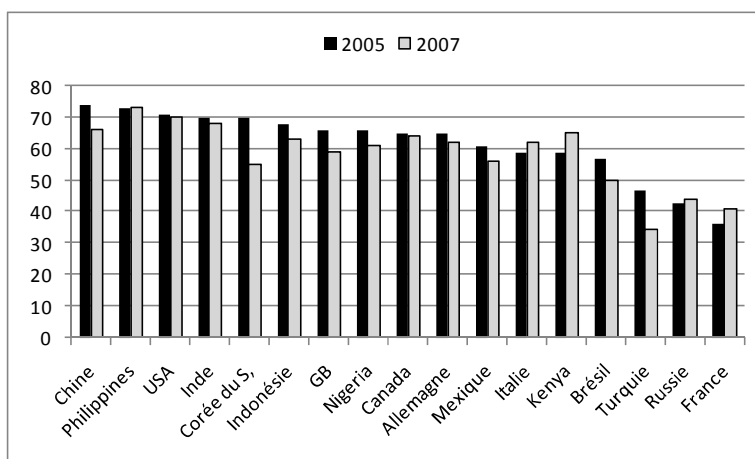
La France est souvent perçue par ses partenaires et les commentateurs étrangers comme un îlot de résistance au marché et au libre-échange. Au sein de l'Union européenne, la France apparaît comme le chef de file des « interventionnistes » contre le « libéralisme » anglais. Néanmoins, si ce cliché est souvent attesté, notamment par les sondages d'opinion, la réalité est plus complexe et les fondements de cette exception française sont rarement analysés. Si la France –et les Français- apparaissent plus réticents que d'autres pays comparables vis-à-vis du libéralisme en général et de la mondialisation en particulier, elle exprime aussi des attitudes plus proches de la norme, voire plus libérales, sur certains aspects de la mondialisation et, notamment, sur l'immigration.

L'élite française a toujours adhéré à une vision mondialiste qui se partage néanmoins entre une ambitieuse volonté de suprématie et de leadership et le désir de partager avec le Monde un système de valeurs considéré comme universel. Sous la statue emblématique d'un Colbert, la pensée mercantiliste qui préconise un système-Monde conforme aux intérêts de la nation française, doit composer avec la pensée libérale et mondialiste incarnée entre autres, par Montesquieu, Quesnay, Say ou Bastiat. Cette élite a parfois tenté d'assumer cette double influence a priori contradictoire mais structurée aujourd'hui autour d'une Europe, deuxième puissance économique et première puissance commerciale qui occupe la place que la France avait tenté d'affermir, faute d'accéder à la première. Il est maintenant acquis que pour l'opinion française, comme pour les élites politiques, c'est par l'Europe que la France exercera son influence et c'est au sein de l'Europe que la France défendra sa vision de la globalisation.

Malgré la complexité et les contradictions de l'héritage intellectuel français, le cliché dominant voit donc la France comme un pays rétif au libre marché. Un sondage de *World Public Opinion* mené en 2005 montre que sur les 20 pays considérés, la France est le seul qui désapprouve majoritairement (50%) la proposition selon laquelle « *le système de libre entreprise et d'économie de marché est le meilleur système sur lequel fonder le futur du Monde* » alors que le pays le plus convaincu (à 76%) est...la Chine¹. Mais, comme l'ont confirmé les élections européennes de juin 2009, la France a échappé aux poussées extrémistes, xénophobes ou nationalistes qu'ont connues certains de ses partenaires. D'ailleurs, la France est parfois à contre-courant des tendances dominantes : résistante au libéralisme lorsque le Monde semble convaincu de ses vertus, elle le conteste plutôt moins quand celles-ci sont mises en doute. Ainsi dans l'édition 2007 du même sondage de *Public Opinion*, alors que la foi en la libre entreprise et à l'économie de marché s'érode dans l'ensemble des pays considérés, la France voit son taux d'adhésion au libéralisme économique augmenter et passer de 36 à 41% ce qui, tout en la maintenant à un niveau d'adhésion faible marque une certaine convergence vers la moyenne (Graphique 1).

¹ www.worldpublicopinion.org. Center on Policy Attitudes et Center for International and Security Studies, Université de Maryland.

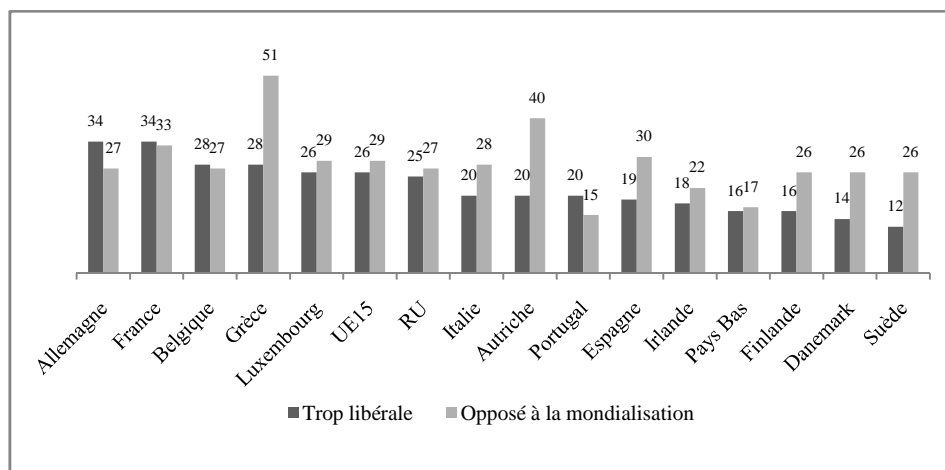
Graphique 1 - L'adhésion des pays au libéralisme



Nota - Réponse positive à la question « le système de libre entreprise et d'économie de marché est le meilleur système sur lequel fonder le futur du Monde » ; source www.worldpublicopinion.org

Le terme même de mondialisation est particulièrement vague² et n'est pas connu par l'ensemble des citoyens³. Les attitudes peuvent donc être différentes vis-à-vis de la mondialisation en général ou à l'égard de certains de ses aspects. Ainsi, dans le sondage d'EUROBAROMETRE de 2003, si la France est beaucoup plus réservée sur le libre-échange que ses partenaires de l'Union européenne à 15, elle se situe plus proche de la moyenne en ce qui concerne la mondialisation en général (Graphique 2).

Graphique 2 - Opposition au libre-échange et à la mondialisation dans l'UE15 (2003)⁴



Source EUROBAROMETRE, FLASH EB N°151b «Mondialisation- 08/10/2003 -16/10/2003 questions 2 et 4

² Jean-Marc Siroen, « L'international n'est pas le global. Pour un usage raisonné du concept de globalisation », *Revue d'Economie Politique*, 114 (6), novembre-décembre 2004, pages 681-698.

³ 77% seulement des Européens (UE15) en avaient entendu parler en 2003, mais 86% des Français contre 62% des britanniques (in EUROBAROMETRE, FLASH EB N°151b «Mondialisation- 08/10/2003 -16/10/2003).

⁴ Questions posées : 1) Diriez-vous que d'une manière générale, l'UE est trop protectionniste ou au contraire trop libérale ou qu'elle est ni trop protectionniste, ni trop libérale et 2) La mondialisation est une ouverture générale de toutes les économies qui conduit à la création d'un véritable marché mondial. Êtes-vous favorable ou opposé au développement de la mondialisation ?

Même si le terme de mondialisation fait référence à l'ouverture des frontières et à la formation d'un marché mondial qui concerne non seulement les biens mais également les services, les capitaux financiers, la main d'œuvre et plus généralement, encore, les cultures, la plupart des sondages et des études académiques insistent sur l'ouverture commerciale. Nous étendrons la problématique à l'immigration compte tenu de l'importance que ce thème a pris dans le discours politique.

Un certain nombre d'auteurs ont cherché à identifier les déterminants des attitudes envers la mondialisation, mais ces études sont, en général, limitées aux Etats-Unis⁵, plus rarement sur un groupe de pays⁶.

L'objet de cet article est de mieux situer l'opinion française par rapport aux autres pays et, particulièrement, à ses partenaires européens. Tout en se basant sur les sondages réalisés sur les attitudes à l'égard de la mondialisation, l'analyse insistera notamment sur les limites des théories d'économie politique pour expliquer l'« exception » française. Elle insistera sur deux traits majeurs. En premier lieu, la résistance à la mondialisation en France est plus explicite dans les partis de droite que dans les partis de gauche, attachés à l'héritage « internationaliste » et qui préfèrent des attaques plus indirectes par l'« anti-libéralisme » ou l'anticapitalisme » que par une condamnation directe de l'ouverture des frontières. Le fait que la droite n'ait jamais adhéré complètement et durablement au néo-libéralisme⁷ et donc à la défense idéologique du libre-échange, est sans doute un des éléments de l'exception française. Par ailleurs, si les Français apparaissent plus inquiets qu'ailleurs des conséquences de la mondialisation, l'immigration n'apparaît pas comme une préoccupation majeure contrairement à un pays plus « libéral » comme l'Angleterre.

Dans la première section, nous placerons les thèmes du débat dans le contexte d'une certaine tradition intellectuelle française qui ne se limite pas à l'héritage « colbertiste » et qui nous permettra de distinguer les différentes sensibilités qui peuvent s'abriter derrière une attitude anti-libérale ou anti-mondialiste.

Dans une seconde section, nous tenterons de situer les opinions sur la mondialisation par rapport aux clivages politiques.

Dans une troisième section, nous testerons la portée prédictive des théories dominantes d'économie politique sur les attitudes à l'égard de la mondialisation.

La dernière section synthétisera les résultats et proposera des voies de prolongement.

⁵ Voir notamment, Kenneth F. Scheve et Matthew J. Slaughter, "What Determines Individual Trade-Policy Preferences?" *Journal of International Economics* 54, 2001, pages 267-292; Kevin H. O'Rourke et Richard Sinnott (2001). "What determines attitudes towards protection? Some cross-country evidence", in Susan M. et Dani Rodrik (Eds.), *Brookings Trade Forum 2001*, Brookings Institute Press, Washington, D.C., pages 157-206; Edward D. Mansfield et Diana C. Mutz., "Support for Free Trade: Self-Interest, Sociotropic Politics, and Out-Group Anxiety", *International Organization*, 63, 2009, pages 425-457 ; Michael E. S. Hoffman, What explains attitudes across US trade policies?, *Public Choice*, 138(3-4), mars 2009, pages 447-460.

⁶ Anna Maria Mayda, Kevin H. O'Rourke et Richard Sinnott, "Risk, Government and Globalization. International Survey Evidence", Cambridge MA, *NBER Working Paper* 13037, April 2007.

⁷ Par exemple, la marginalisation puis la quasi-disparition du courant ultra-libéral incarné par Alain Madelin et le ralliement de Philippe de Villiers à une ligne souverainiste anti-libre-échangiste (avec le magnat conservateur James Goldsmith lors des élections européennes de 1994).

I. L'héritage mercantiliste

L'attitude de la France vis-à-vis de la mondialisation hérite d'abord de son histoire politique et économique. L'unification du royaume, puis de la république, a été plus précoce que dans les autres pays européens. La France s'est donc trouvée être un pays grand, unifié et compact, ce que, sur ce dernier point, n'était pas l'Empire des Habsbourg. Elle était autosuffisante, et même excédentaire, sur le plan agricole, même si au XVIII^e siècle le sort des populations rurales resta médiocre. La France n'a pas connu les mêmes pressions démographiques que les autres pays européens et fut un pays de faible émigration. En d'autres termes, la « mondialisation » française n'était donc pas une contrainte aussi forte qu'ailleurs et relevait plutôt d'un choix politique.

Le Colbertisme s'inscrit dans ce contexte d'Etat fort qui oriente sa mondialisation dans le but d'en retirer un gain qui renforcera simultanément la puissance du royaume, elle-même gage d'une maîtrise de la mondialisation. La conception colbertiste de la mondialisation mercantiliste est fondée sur quelques principes pérennes dans le débat français (mais pas uniquement) : ajouter la plus grande valeur possible aux biens primaires, produits sur place ou importés et les exporter au stade le plus achevé possible du processus de production⁸. Cette stratégie de mondialisation implique une orientation dirigiste de la spécialisation vers les produits industriels les plus sophistiqués et à ce titre protégés, c'est-à-dire, à l'époque de Colbert, les produits industriels et particulièrement les produits de luxe à forte intensité en travail. L'échec de cette stratégie réside notamment dans l'inadaptation de l'offre française à la demande européenne alors que la pression sur les salaires manufacturiers et les revenus agricoles excluaient le relais d'une demande intérieure en décalage avec la nature haut de gamme de la production manufacturière. L'objectif visé, faire de la France la première puissance commerciale et dépasser l'Angleterre et la Hollande, a donc échoué au prix, d'ailleurs, d'une guerre catastrophique et ruineuse avec la Hollande.

C'est l'échec même du colbertisme, et du mercantilisme, en général, qui favorise la diffusion du libéralisme en France (et ailleurs). Tous les grands traités d'économie politique, à commencer par l'« *Esprit des Lois* » de Montesquieu - qui associe la liberté du commerce aux « mœurs douces » - se réfèrent à cet échec, et plus encore, au bilan catastrophique du mercantilisme espagnol et portugais. Hors les épisodes guerriers et, notamment, les guerres napoléoniennes, la France se ralliera assez facilement au libéralisme nuançant ainsi le cliché d'une France vouée éternellement au colbertisme : traités de libre-échange avec l'Angleterre de 1786 et de 1860, audience des apologues français du libre-échange du XIX^e siècle (Bastiat, Chevalier). La « grande dépression de 1873-1896 » marque en France, comme dans la plupart des pays continentaux et aux Etats-Unis, un retour au protectionnisme mais qui ne peut s'analyser comme un simple retour au colbertisme. Il s'agit davantage d'un protectionnisme pré-keynésien fondé sur la défense du revenu intérieur et de la demande extérieure. Il s'appuie

⁸ On attribue à Colbert (1619-1683) l'initiative de la création de plus de 400 manufactures dont les tapisseries des Gobelins, de Beauvais, d'Aubusson ; les porcelaines à Limoges ; les glaces et miroirs du faubourg Saint-Antoine et de Saint-Gobain ; les draps à Abbeville et Sedan ; les soieries de Lyon, Ces manufactures sont protégées par des tarifs douaniers mis en place en 1664 et 1667 qui rendent prohibitives les importations des deux pays commerçants rivaux : l'Angleterre et la Hollande ce qui sera une des causes de la guerre avec ce dernier pays. Pour rivaliser avec les deux autres puissances commerciales, il crée notamment les Compagnie des Indes orientales et des Indes occidentales (1664), les Compagnies du Nord (1669) et du Sénégal (1673).

sur une politique de colonisation qui assure des marchés captifs à l'extérieur⁹. Le renforcement du protectionnisme, notamment agricole, par les tarifs Méline de 1892 vise ainsi à sauvegarder le revenu agricole et donc la demande intérieure¹⁰ dans un pays où 63% de la population est encore rurale en 1891¹¹. Les tarifs Méline annoncent ainsi la future politique agricole commune. Un autre argument s'impose : si la libre concurrence est bénéfique, elle doit se réaliser sur des bases équitables¹² ; le libre-échange doit donc se limiter aux pays économiquement proches en termes de salaires et, plus généralement, d'accès aux ressources.

Ces deux grands épisodes « emblématiques » du protectionnisme français permettent de distinguer les deux conceptions qui restent omniprésentes dans le débat français :

- Le mercantilisme colbertiste « industrialisant », orienté vers l'exportation de produits à haute valeur ajoutée, encouragée par une politique industrielle et commerciale active, une réglementation protectrice et, le cas échéant, une politique étrangère agressive reste le fondement des « souverainistes » de droite ou de gauche. La politique commerciale protège le secteur exportateur ou susceptible d'entraîner les exportations et vise à s'assurer de l'approvisionnement en matières premières transformables par l'industrie nationale aux meilleures conditions possibles, La mondialisation durcit une « guerre économique » qu'il convient d'affronter. Cette approche inspire les « souverainistes » de gauche comme de droite.

- Le protectionnisme « mélinien » vise moins à protéger tel ou tel secteur qu'un certain modèle économique et social et les revenus. Dans le cas des tarifs Méline, il s'agit bien de protéger le caractère rural de la France, menacé par la concurrence des pays qui tirent leur avantage comparatif d'un modèle politique, économique et social moins avancé. Se protéger, c'est aussi se prémunir du risque de l'alignement vers le bas (*race to the bottom*). Cette vision de la mondialisation se retrouve explicitement dans le courant « altermondialiste » mais est partagée par un large éventail politique de tradition sociale-démocrate ou sociale-chrétienne.

Les deux conceptions ont fréquemment cohabité. Elles sont pourtant contradictoires. Alors que la politique colbertiste visait à taxer les exportations agricoles pour abaisser les prix intérieurs des biens consommés par les ouvriers, donc comprimer les salaires nominaux et gagner en compétitivité, les tarifs Méline reposent sur une logique inversée : taxer les importations agricoles pour préserver le revenu rural quelles qu'en soient les conséquences industrielles (éventuellement indemnisées » par une hausse des droits de douane).

⁹ C'est un des arguments de Jules Ferry dans son célèbre discours sur la colonisation de juillet 1885. La colonisation a été fortement critiquée par les libéraux et libre-échangistes, notamment par Bastiat (qui, par ailleurs siégeait à gauche à la Chambre...).

¹⁰ Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, Paris, Editions La Découverte, 1994.

¹¹ Jean-Claude Toutain, « La population de la France de 1700 à 1959 », *Cahiers de l'ISEA*, série AF, n 3, janvier 1963.

¹² « Pouvez vous comparer cette agriculture privilégiée à notre malheureuse agriculture, obligée de rajeunir incessamment, au prix de grands efforts et sacrifices considérables, un sol épuisé par des siècles de culture, écrasée par de lourds impôts et par la dure obligation du service militaire ? Pouvez-vous exiger qu'elle lutte, sans défense, contre les adversaires dont je viens de vous parler ? N'est-il pas juste d'exiger des produits agricoles étrangers la compensation de ces inégalités dont on ne saurait rendre nos agriculteurs responsables ? » Discours de Jules Méline devant la Chambre des députés [française], *Journal Officiel*, Débats Parlementaires, 1891, in Jacques Marseille (dir.), *Le Monde, l'Europe, la France (1850-1945)*, Paris, Nathan, 2003.

Alors que le colbertisme fut régulièrement dénoncé par les libéraux, le protectionnisme « mélinien » est davantage perméable aux arguments des défenseurs du marché et de la libre concurrence. Il n'est pas contradictoire avec Montesquieu qui défendait déjà le commerce certes libre, mais entre pays partageant des valeurs communes. Cette variante explique que le Prix Nobel d'économie, Maurice Allais, un des 36 pères fondateurs de la société du Mont-Pèlerin¹³, ait milité, à partir des années 1990, en faveur d'un protectionnisme européen en imputant au libre-échange la responsabilité du chômage et du ralentissement de la croissance. Les avantages du libre-échange seraient moins imputables à une spécialisation fondée sur les avantages comparatifs, base doctrinale du libre-échange entre pays « différents » (économiquement, socialement, etc.), qu'à l'effet stimulant de la concurrence ; il s'appliquerait au sein d'Unions qui devraient alors se protéger « raisonnablement » de l'extérieur et, notamment des pays à bas salaires¹⁴. Allais, qui été largement repris des gaullistes sociaux (Ph. Seguin) à l'extrême droite, défend ainsi la « préférence communautaire », le protectionnisme agricole ainsi que l'arrêt de l'immigration et le retour dans leur pays des clandestins.

En effet, à partir du traité de Rome (1957) la politique commerciale devient commune. Si l'existence du « Marché Commun » et la zone de libre-échange qu'il institue, est soumise à débat avec, notamment, l'opposition d'un Parti communiste encore puissant et influent, la question du protectionnisme se déplace progressivement du paysage français à l'horizon communautaire. La politique commerciale devient commune et, pour l'essentiel, soumise à la règle de la majorité qualifiée ce fait perdre à la France son autonomie en la matière. La mise en place de la politique agricole commune (PAC), l'élimination des tarifs intra-communautaire et la mise en place du Marché unique déplacent les clivages traditionnels sur les finalités de l'intégration européenne -fédéralisme vs Europe des nations vs Europe des peuples, etc.- . Une nouvelle ligne de démarcation se clarifie avec deux évolutions simultanées : le progrès de la mondialisation et l'élargissement de l'Europe. L'intégration européenne a-t-elle pour finalité d'accélérer l'insertion de ses membres dans la mondialisation ou a-t-elle pour fonction de la maîtriser et d'en atténuer les excès ?

Si ce clivage est pertinent pour identifier les préférences nationales. Il n'est pas assez fin pour analyser le débat français. En effet, la France, contrairement, par exemple, au Royaume-Uni adhère assez massivement à la deuxième option en retrouvant ainsi, même au niveau européen, son ambition rêvée d'influencer l'évolution du Monde. C'est sur le contenu même de la « maîtrise de la mondialisation » que le débat se déplace avec le sous-clivage suivant : l'Europe doit-elle mettre son poids et son influence en balance pour modeler la mondialisation et en infléchir le cours ou doit-elle protéger ses « citoyens », sinon de la mondialisation dans son ensemble, du moins de ses effets néfastes ?

¹³ Société savante fondée en 1947 autour d'Hayek et qui réunit depuis 1947 les économistes ou intellectuels libéraux dont Friedman, Stigler, Becker, Popper, Coase, etc.... Maurice Allais n'a toutefois pas signé la charte considérée comme excessivement favorable à la défense du droit de propriété.

¹⁴ Voir Maurice Allais : *Combats pour l'Europe.1992-1994*, Paris, Editions Clément Juglar, 1994 ; *La Crise mondiale aujourd'hui*, Paris, Editions Clément Juglar, 1999; *Nouveaux combats pour l'Europe*, Paris, Editions Clément Juglar, 2002 ; *L'Europe en crise. Que faire?*, Paris, Editions Clément Juglar, 2005 ; *La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance*, Paris, Editions Clément Juglar, 2007.

II. La dimension politique et européenne du mercantilisme français

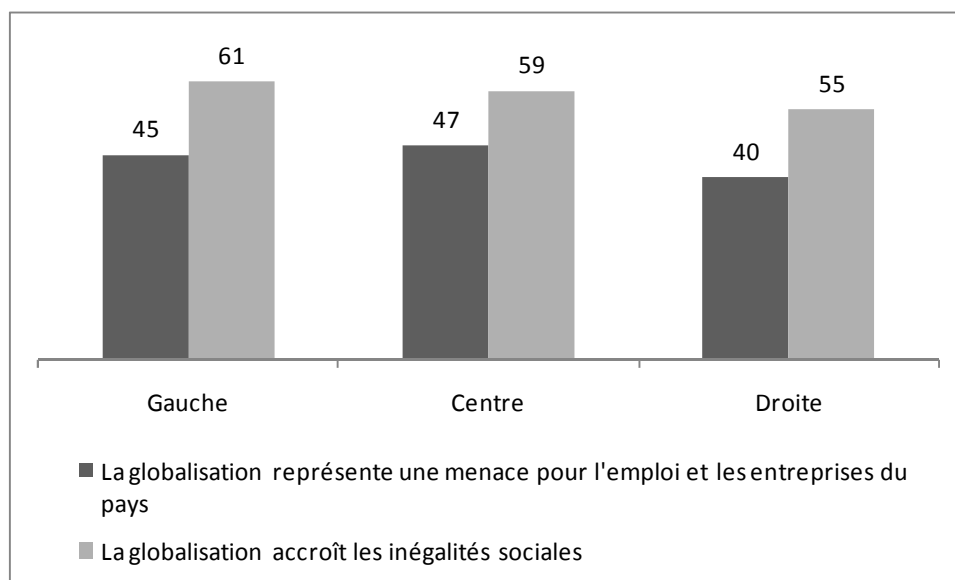
C'est ainsi que le débat des années 1980 et 1990 porte moins sur un protectionnisme français, qui impliquerait d'ailleurs la fin de l'Union européenne, que sur une « préférence communautaire » qui deviendra de plus en plus souvent et plus explicitement un « protectionnisme européen ».

Une idée en grande partie fautive est que l' « anti-mondialisme » serait une position de gauche, le Centre et la droite, du moins la droite modérée, se révélant plus libre-échangiste.

En réalité, clivage n'est pas aussi net, en France comme ailleurs. Historiquement, des propriétaires terriens anglais du début du XIX^e siècle au Président Hoover lors de l'amendement protectionniste Smoot-Hawley de 1930, les partis conservateurs se sont longtemps rangés du côté protectionniste contre les partis libéraux ou progressistes et les syndicats. Si aujourd'hui, aux Etats-Unis, le vote républicain au Congrès est, en général, plus libre-échangiste que le vote des démocrates, ceux-ci ont, par exemple (52% à la Chambre) défendus en 2007 la baisse des subventions au coton contre les Républicains (29%) et les deux partis ont défendu des restrictions à la circulation des camions mexicains sur le territoire américain¹⁵. Aux élections présidentielles de 1992, le candidat conservateur dissident, Ross Perot, obtenait 18% des voix sur un programme très protectionniste marqué, notamment, par son opposition à l'ALENA, accord de libre-échange entre les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Le clivage est également peu marqué en Europe. Ainsi, d'après Eurobaromètre, dans les pays de l'Union européenne, la droite apparaît à peine moins réservée que la gauche vis-à-vis des effets de la mondialisation sur l'emploi et les entreprises; le Centre était d'ailleurs le courant « anti-mondialiste » le plus important (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**).

Graphique 3 - Réponses affirmatives (moyenne des pays de l'UE27)



Source – Eurobaromètre 69 – 2 *The Europeans and Globalisation*, Commission européenne, novembre 2008 (questions QA48a et QA47a)

¹⁵ Données sur <http://www.free-trade.org/congress>

La France n'échappe pas à cette relative indépendance entre l'idéologie politique et l'attitude vis-à-vis de la mondialisation. Dans une certaine mesure, l'« anti-mondialisme » apparaît même mieux assumé par la droite que par la gauche.

Si l'altermondialisme est généralement associé à la gauche, les partis politiques de droite, qu'elle soit libérale ou gaulliste, se sont révélés perméables aux arguments du protectionnisme européen avec un radicalisme exprimé, à différentes époques, par Jean-Marcel Jeanneney¹⁶ (1978), Professeur d'économie et ancien ministre du Général de Gaulle qui défend l'argument des industries naissantes, Philippe Séguin, Henri Guaino (aujourd'hui conseiller spécial de Nicolas Sarkozy), Philippe de Villiers issu de la droite libérale, Nicolas Saint-Aignan qui se revendique du gaullisme, ou Jean-Marie Le Pen et l'extrême droite. Cette défense d'une Europe « protectrice », hostile au « libre-échange » s'est confondu avec la lutte contre le traité de Maastricht et la monnaie unique puis, contre le traité de Constitution européenne et, aujourd'hui, le traité de Lisbonne.

Les paradoxes traversent également la gauche française partagée idéologiquement entre d'une part sa tradition internationaliste qui la conduit à prôner l'ouverture des frontières et d'autre part, le rejet du libéralisme économique dont le libre-échange est une des composantes. Politiquement, elle se doit aussi de défendre un électorat inquiet des effets de la mondialisation. L'issue est trouvée dans un discours ambigu qui contourne la question en préférant s'attaquer aux méfaits du néo-libéralisme incarné, notamment, par les organisations internationales, cibles favorites des « altermondialistes » et de la gauche radicale et, par ailleurs, défenseurs du libre-échange. Autant il est aisé de repérer un discours « anti libre-échangiste » et protectionniste dans certaines composantes de la droite, de telles positions sont beaucoup plus difficiles à isoler à gauche. Celle-ci attribue moins les responsabilités du chômage, des délocalisations et de la stagnation du pouvoir d'achat à la mondialisation en tant que telle, qu'à la mise en œuvre de politiques « néo-libérales » rarement définies avec précision.

Certains intellectuels plutôt classés à gauche, comme Jacques Sapir¹⁷ ou Emmanuel Todd¹⁸ rejoignent les experts et intellectuels de droite évoqués précédemment sur la responsabilité du libre-échange dans le chômage et la dégradation de la part des salaires dans le PIB. D'autres, proches de l'altermondialisme et d'ATTAC, comme son Président du conseil scientifique, Dominique Plihon, contestent la pertinence d'une réaction protectionniste à la crise et proposent une réponse intra-européenne visant à la reformulation du modèle social européen : convergence vers le haut des droits sociaux, assistance aux pays entrants, réglementation des revenus des dirigeants et du profit¹⁹, propositions plus ou moins reprises par la liste Europe-Ecologie (Daniel Cohn-Bendit), lors des élections européennes de 2009, qui comprenait notamment l'altermondialiste José Bové. D'une manière générale, cette gauche par ailleurs peu suspecte de « libre-échange » et plus ou moins inspirée par une lecture marxiste de l'histoire, s'inquiète de voir imputer le chômage, la stagnation du pouvoir d'achat, la croissance des inégalités, voire la crise économique, au bouc émissaire de la mondialisation

¹⁶ Jean-Marcel Jeanneney, *Pour un nouveau protectionnisme*, Paris, Le Seuil, 1978.

¹⁷ Jacques Sapir, « Totems et Tabous, le retour du protectionnisme et la fureur de ses ennemis », *Le Monde diplomatique*, mars 2009.

¹⁸ Emmanuel Todd, *L'illusion économique*, Paris, Folio-Actuel, 1998 et *Après la démocratie*, Paris, Gallimard, 2008.

¹⁹ On trouvera les éléments du débat sur www.france.attac.org

commerciale, ce qui reviendrait à exonérer le capitalisme en général et le capitalisme financier en particulier. La position est particulièrement nette dans l'extrême gauche trotskyste ou le "front de gauche" (parti communistes + dissidents du parti socialiste ou de la gauche radicale) qui condamnent la « forteresse Europe »²⁰, en matière d'immigration. *Lutte ouvrière* est la plus explicite lorsqu'elle affirme, dans sa profession de foi aux élections européennes de 2009 que « *Le protectionnisme n'est jamais fait pour protéger les intérêts des travailleurs d'un pays, mais toujours pour protéger les intérêts des capitalistes et des banquiers* ». Le Parti socialiste préfère insister sur la nécessité d'une relance européenne, une Europe solidaire qui doit lutter contre les délocalisations par l'harmonisation des fiscalités. Sa volonté de défendre une "*politique commerciale équilibrée avec le reste du monde*" est la position la moins floue affichée dans les professions de foi (voir annexe).

Les résultats des élections nationales sont un indicateur très imparfait de l'évolution des opinions sur la mondialisation car la question posée ne se limite pas à ce thème et, de plus, les grands partis sont eux-mêmes divisés. Comme nous l'avons vu, les réponses relatives aux effets de la mondialisation échappent aux clivages politiques traditionnels et le débat s'est largement déplacé de la politique nationale vers la politique européenne. Les élections au parlement européen sont d'autant plus pertinentes qu'elles font plus directement écho à des préoccupations qui touchent à la mondialisation. De plus, le mode de scrutin des élections européennes (listes à un tour) permet une meilleure représentation des « dissidences » notamment « souverainistes » à gauche (Chevènement, Mélenchon) ou à droite (de Villiers, Pasqua, Saint-Aignan, Le Pen, chasseurs). La table 1 ci-dessous retrace l'évolution du score des listes "anti-libérales" et "anti-capitalistes" (à gauche), et, des listes ouvertement favorables à une Europe protectrice et plus ou moins nettement protectionniste à droite.

Table 1 - Part des listes « protectrices » dans les suffrages exprimés aux Elections pour le parlement européen

	1979	1984	1989	1994	1999	2004	2009
PCF+dissidents PS	20,5	11,2	8,1	9,4	6,8	5,9	6,1
Extrême gauche	3,1	3,0	2,0	2,7	5,2	2,6	6,1
Total gauche	23,6	14,2	10,2	12,1	12,0	8,4	12,1
Extrême droite (FN, MNR)	1,3	11,0	11,7	10,5	9,0	10,3	6,3
Droite souverainiste-chasseurs			4,1	16,3	19,8	11,6	6,6
Total droite	1,3	11,0	15,8	26,8	28,8	21,8	12,9
Total	24,9	25,1	26,0	39,0	40,8	30,3	25,0

Nota : dissidents PS (listes Chevènement ou Front gauche avec Mélenchon) ; droite souverainistes (listes Villiers, Pasqua, Saint-Aignan)

D'après www.france-politique.fr

²⁰ Il est à noter que le terme de forteresse Europe (ou Europe " forteresse) est une expression souvent utilisée par les libre-échangistes notamment anglais, américains ou japonais pour s'inquiéter d'une Union européenne intégrée par un marché unique et tentée par le protectionnisme vis-à-vis du reste du monde (ce qu'accrédite le concept de "préférence communautaire"), mais il est vrai que le terme s'applique ici aux restrictions aux flux de main d'œuvre et non aux flux de marchandises. Voir Jagdish Bhagwati, *The World Trading System at Risk*, New York, Harvester Wheatsheaf, 1991.

Trois enseignements peuvent être tirés de ce tableau :

- L'écroulement puis la stagnation de la gauche anti-libérale (PCF, Mélenchon) ou "souverainiste" de gauche (PCF dans les années 1980, Chevènement).
- Après une période de forte poussée, le courant anti-libéral et/ou protectionniste retrouve en 2009 son niveau de 1979, la droite dissidente s'étant "substituée" au PCF comme porteur d'une critique de la mondialisation.
- L'émergence d'une droite "souverainiste" et protectionniste qui atteint son apogée dans les années 1990 avant de décliner et s'écrouler lors des dernières élections.

Cet écroulement de la droite dissidente et protectionniste doit être nuancé. Il peut-être imputé à un discours du parti majoritaire (UMP) qui non seulement utilise la Présidence française du deuxième semestre 2008 pour conforter l'idée d'une influence reconquise sur le devenir européen et donc sur celui du Monde²¹ mais, de plus développe un argumentaire nettement « souverainiste » qui souligne les limites du libéralisme, de la mondialisation et de l'élargissement de l'Europe. Parmi les 6 engagements du parti majoritaire, le premier refuse l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne, les 4 suivants affirment : la défense de "*la préférence communautaire contre la concurrence déloyale de certains pays*", "*une politique de lutte résolue contre l'immigration clandestine*", la mise en place d'"*une véritable politique industrielle européenne*", la volonté de "*faire de l'Europe un modèle de régulation financière*". Le sixième et dernier engagement concerne "*une nouvelle croissance verte*"....Dans ce domaine, comme dans d'autres (sécurité, immigration,...) le déclin de la droite dissidente peut être imputé à l'appropriation d'une partie de son discours par le parti majoritaire.

III. L'économie politique du « mercantilisme » français

L'analyse des sondages montre donc que les Français sont, en moyenne, plus critiques et plus sceptiques quant aux bienfaits du libre-échange que de nombreux autres pays et revendiquent plus volontiers davantage de protection.

Les différentes enquêtes réalisées par Eurobaromètre²² depuis une dizaine d'années montrent ainsi que les Français attendent de l'Union européenne davantage de protection commerciale que la moyenne des autres pays et, notamment, que la Grande Bretagne. Comparativement aux autres citoyens de l'Union européenne, ils considèrent que la globalisation progresse trop rapidement et que l'Union européenne devrait mener une politique commerciale plus active.

L'économie politique du protectionnisme a proposé de nombreuses études quantitatives pour isoler les déterminants de la politique commerciale des pays liée à l'attitude des individus s'exprimant par leurs votes, leur pouvoir de lobbying ou leurs contributions électorales.

La transmission des choix individuels aux décideurs politiques dépend de processus de décision spécifique à chaque pays. Dans les oligarchies, le corps "électoral" peut être considéré comme limité à ses membres. Plus l'oligarchie s'élargit jusqu'au suffrage universel,

²¹ "La présidence Française l'a prouvé. Nicolas SARKOZY a commencé à changer l'Europe" (profession de foi de l'UMP)

²² ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm

c'est-à-dire plus la démocratie s'étend, plus le corps électoral s'élargit²³ ²⁴. Dans le cas hypothétique où un choix unique est proposé et que les préférences peuvent être ordonnées, c'est l'électeur médian qui fixe le choix final. Selon qu'il gagne ou perde à l'ouverture commerciale, le pays adoptera une politique de libre-échange ou de protection. Ainsi, dans la France démocratique de Méline, l'électeur médian était clairement un homme vivant de l'agriculture et dont le revenu augmentait avec la hausse des droits de douane. Toutefois, dans les systèmes parlementaires, les choix politiques dépendent d'une multitude de propositions et l'offre politique dépend de l'importance que les électeurs donnent aux questions de mondialisation et d'ouverture commerciale. Les démocraties ne partagent pas le même système institutionnel et l'économie politique de la protection ne peut s'analyser de la même façon aux Etats-Unis où le Congrès a la responsabilité constitutionnelle de la politique commerciale et dans l'Union européenne, où les choix de politique commerciale sont adoptés par le Conseil à la majorité qualifiée et donc assez éloignés de l'électeur.

La question de l'intermédiation entre les opinions et la prise de décision a d'abord été abordée par les économistes libéraux (*Public Choice*) sous un angle négatif : pourquoi les pays résistent-ils au libre-échange censé pourtant favoriser le bien-être des consommateurs, très majoritaires par rapport aux bénéficiaires de la protection ? Si la minorité protectionniste tend à l'emporter, c'est parce qu'elle parvient à mobiliser des ressources proportionnées à ses gains (théorie du *rent seeking*²⁵), alors que les pertes des consommateurs sont dispersées sur l'ensemble de la population rendant plus difficile l'action collective et favorisant les comportements des « passager clandestin » (*free riding*)²⁶. Les pertes supportées par les consommateurs ne sont pas suffisamment perceptibles individuellement pour modifier significativement les votes.

Cette approche n'explique pas, toutefois, la persistance de l'hostilité au libre-échange d'une large partie de l'opinion publique, consommateurs inclus, inquiets, par exemple, de la qualité des biens importés et éloignés d'une schizophrénie qui leur ferait oublier leur statut de travailleur. L'analyse peut donc privilégier l'intérêt des consommateurs, mais également la rémunération des facteurs de production susceptible d'être affectée par l'ouverture commerciale. Mayer²⁷ en reprenant la théorie néo-classique du commerce international (théorème de Stolper-Samuelson) rappelle que la baisse du prix des biens importés peut entraîner la baisse de la rémunération réelle (le pouvoir d'achat) du facteur utilisé le plus intensivement dans la production de ce bien. En d'autres termes, l'augmentation d'importations à bas prix de T-shirts chinois doit entraîner la chute du salaire réel des travailleurs non qualifiés dans l'ensemble de l'économie et, corrélativement, la hausse du salaire réel des travailleurs qualifiés et, finalement, la hausse des inégalités. La rigidité à la baisse des salaires risque alors d'entraîner une augmentation du chômage. C'est sur ce

²³ Le Brésil est ainsi passé d'une oligarchie dominée par les propriétaires terriens à une oligarchie élargie aux capitalistes industriels et financiers avant de devenir une démocratie de suffrage universel avec vote obligatoire. Simultanément, le Brésil historiquement très protectionniste s'est rallié à l'ouverture commerciale.

²⁴ Edward D. Mansfield, Helen V. Milner et B. Peter Rosendorff, "Why do democracies cooperate more: electoral control and international trade negotiations", *International Organization*, 56(3), pages 477-513.

²⁵ Anne Krueger, "The Political Economy of the Rent-Seeking Society", *American Economic Review*, 64 (3), 1974, pages 291-303.

²⁶ Mancur Olson, Jr. , *The Logic of Collective Action*, Cambridge, Harvard University Press, 1971.

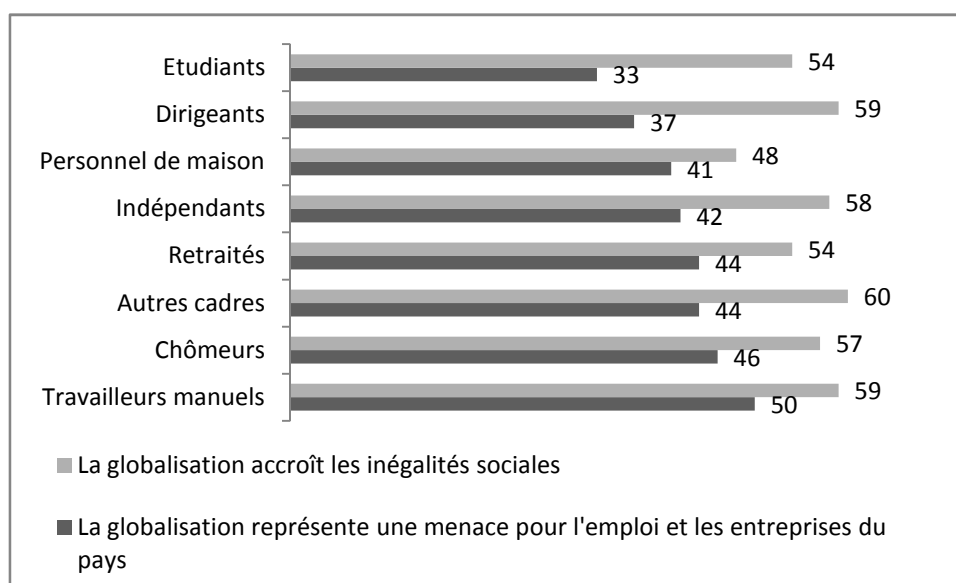
²⁷ Wolfgang Meyer, "Endogenous Tariff Formation", *The American Economic Review*, 74(5), 1984, pages 970-85.

mécanisme, rappelé et approfondi par Paul Samuelson²⁸ que s'appuie le néo-classique Maurice Allais pour défendre le protectionnisme contre les auteurs du "mainstream". Samuelson, en référence à la théorie des avantages comparatifs, reste néanmoins sur le postulat que si certains individus perdent à la mondialisation, les pertes des uns restent inférieures aux gains des autres autorisant, le cas échéant, des compensations qui neutraliseraient les effets indésirables de la mondialisation.

Dans les pays du Nord, les perdants attendus seraient donc les travailleurs relativement peu qualifiés qui entrent en concurrence, via les importations de biens, avec le même type de travailleurs dans les pays à faibles coûts salariaux. Ils doivent logiquement être hostiles sinon à la mondialisation, du moins à une ouverture qui les mettrait en concurrence avec les travailleurs du Sud. Cette position est assez bien corroborée par l'attitude de plus en plus critique des syndicats à l'égard de la mondialisation, moins d'ailleurs en France et en Europe qu'aux Etats-Unis où l'AFL-CIO a adopté un activisme assez radical²⁹.

Cette approche assez commune dans l'analyse économique se heurte néanmoins à de nombreuses limites. Comme nous l'avons vu, le positionnement politique préjuge assez peu de la position des électeurs à l'égard des questions de mondialisation d'où, d'ailleurs, une certaine confusion au sein des partis politiques français. Si, comme attendu, les craintes liées à l'emploi sont davantage exprimées par les travailleurs manuels, les cadres sont à peine moins inquiets. L'opinion majoritaire selon laquelle la mondialisation accroît les inégalités sociales s'exprime de manière étonnement homogène avec le même taux d'acquiescement chez les travailleurs manuels que chez les dirigeants et les cadres (Graphique 4)

Graphique 4 - opinions de différentes catégories professionnelles sur la mondialisation.



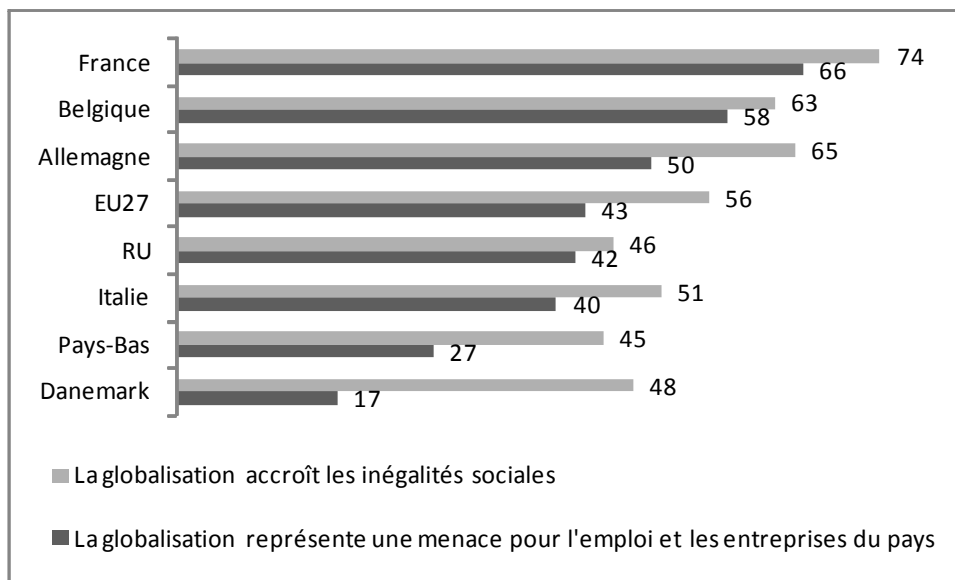
Source – Eurobaromètre 69 – 2 *The Europeans and Globalisation*, Commission européenne, novembre 2008 (questions QA48a et QA47a)

²⁸ Paul A. Samuelson, "Where Ricardo and Mill Rebut and Confirm Arguments of Mainstream Economists Supporting Globalization", *Journal of Economic Perspectives*, 18(3), Summer 2004, pages 135–146.

²⁹ Voir Jean-Marc Siroen (dir.), « The Use, Scope and Effectiveness of Labour and Social Provisions and Sustainable Development Aspects in Bilateral and Regional Free Trade Agreements », *Rapport pour la Commission Européenne*, DG Emploi, 2008.

La qualification du travail est très proche entre des pays européens comme la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni, et ne peut donc pas expliquer des opinions différentes quant à la mondialisation ; a fortiori, même si elles étaient différentes, le tableau ci-dessus montre une hétérogénéité limitée des opinions par catégories professionnelles alors même que les opinions par pays (seuls les pays comparables à la France sont indiqués) sont quant à elles, beaucoup plus tranchées (Graphique 5). La France apparaît ainsi comme plus réservée que l'ensemble de pays économiquement comparables (la Grèce l'est encore davantage).

Graphique 5 - Opinions de différents pays sur la mondialisation



Source – Eurobaromètre 69 – 2 *The Europeans and Globalisation*, Commission européenne, novembre 2008 (questions QA48a et QA47a2)

Un autre schéma théorique est fréquemment sollicité et inspiré du modèle Ricardo-Viner ou, contrairement au modèle précédent, un facteur de production au moins est immobile entre les secteurs et ne peut donc se convertir aux mêmes conditions pour s'ajuster à la concurrence des importations. Cette approche conduit à relativiser les effets de l'ouverture commerciale sur le travail en général et davantage sur les effets sectoriels. Un travailleur non qualifié dans le secteur exportateur soutiendra plus volontiers le libre-échange que son homologue dans le secteur importateur. Le patronat peut alors, dans ce type de secteur, voir ses intérêts converger avec ceux du travail. Dans les faits, le libéralisme soluble dans le protectionnisme européen de Maurice Allais se retrouve dans tous les milieux, y compris au sein du patronat. Celui-ci, officiellement acquis au libre-échange, doit néanmoins assumer un passé protectionniste qui reflète largement les secteurs concurrencés par les importations. Sans même évoquer les patrons de l'industrie textile, dans les années 1990, le patron de Peugeot, Jacques Calvet, défendait une protection européenne à l'égard des importations automobiles japonaises. Si, l'Institut Montaigne apparaît comme un *think tank* libéral financé par les entreprises, il a pu préconiser des mesures « colbertistes » comme un « Small European Business Act » réservant une part des achats publics aux PME françaises³⁰. C'est un expert issu du patronat,

³⁰ Institut Montaigne, « Mondialisation : réconcilier la France avec la compétitivité », juin 2006, www.institutmontaigne.org/mondialisation-reconcilier-la-france--2438.html.

Jean-Luc Gréau³¹ (2008) qui défend aujourd'hui le protectionnisme européen en reprenant l'argument des inégales conditions de concurrence, thèse également partagée par Hakim el-Karaoui³² (2006), un financier proche du patronat qui préside le club XXI^e siècle, regroupant une élite issue de l'immigration et s'intéressant à l'insertion des minorités³³.

Les phénomènes migratoires constituent d'ailleurs un des aspects de la mondialisation même si, en ce domaine, elle est réfrénée par des obstacles aux frontières qui se sont durcis sans pour autant empêcher les flux migratoires incontrôlés. La théorie d'économie politique qui s'appuie sur la théorie néo-classique du commerce international, suppose que la libre circulation des biens est un substitut à la libre circulation des facteurs de production et donc du travail³⁴. Du point de vue théorique, l'ouverture des frontières aux produits intensifs en travail peu qualifié auraient les mêmes effets que l'ouverture des frontières aux travailleurs peu qualifiés.

Si la crainte des Français à l'égard des conséquences sur l'emploi et les inégalités devait être exprimée plus fortement qu'ailleurs, on devrait logiquement retrouver une plus grande réserve vis-à-vis de l'immigration et, particulièrement de l'immigration de travailleurs peu qualifiés. Comme nous l'avons vu, la droite et l'extrême droite « anti mondialiste » ont assumé cette cohérence. Même si les attitudes sont, en général, plus hostiles à l'immigration qu'au commerce³⁵, il est néanmoins paradoxal de constater que l'attitude des sondés sur la globalisation et sur l'immigration sont contradictoires : les pays les plus réservés sur les effets de la globalisation –dont la France- sont souvent moins inquiets de l'immigration que les pays les moins sceptiques comme le Royaume-Uni ou le Danemark (Graphique 6)³⁶.

³¹ Jean-Luc Gréau, *La trahison des économistes*, Paris, Gallimard, 2008.

³² Hakim El Karoui, *L'Avenir d'une exception*, Paris, éditions Flammarion, 2006.

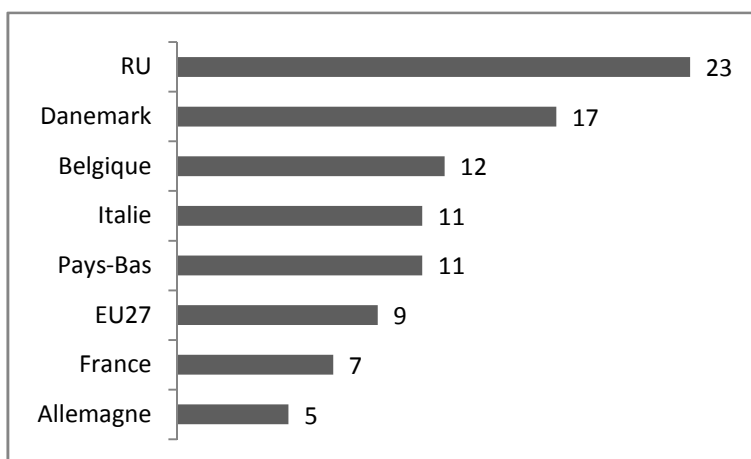
³³ Mansfield et Mutz (*op. cit.*) critiquent ces approches, aussi bien HOS que Ricardo-Viner, qui font peser les attitudes à l'égard des effets de la mondialisation sur les rémunérations. A partir de données américaines, ils démontrent que les attitudes à l'égard du commerce sont moins guidées par des intérêts égoïstes que par la perception des effets du commerce sur l'économie américaine dans son ensemble.

³⁴ Robert A. Mundell, "International Trade and Factor Mobility", *American Economic Review*, 47(3), 1957, pages 321-335.

³⁵ Anna Maria Mayda, "Why are People More Pro-Trade than Pro-Migration?", *Economics Letters*, 101(3), December 2008, pages 160-163 ; l'auteur explique cette différence par le fait que les travailleurs du secteur producteur de biens non échangeables ne se sentent pas menacés par le commerce alors qu'ils sont exposés à la concurrence des travailleurs immigrés.

³⁶ Une régression entre la question posée sur l'immigration (Eurobaromètre 70, QA8a) et concernant la menace sur l'emploi et les entreprises (Eurobaromètre 69 QA48a) montre l'absence totale de corrélation : les opinions sur les effets néfastes de la mondialisation sont indépendantes des inquiétudes sur l'immigration.

Graphique 6 - Les Européens et l'immigration ¹



¹ - Pays ayant cité l'immigration en réponse à la question : A votre avis, quels sont les deux problèmes les plus importants auxquels doit faire face notre pays actuellement ?

Source – Eurobaromètre 70, 2008, QA8a

Cette ambiguïté peut également être relevée dans le sondage publié par l'*Institut Harris* en mars 2009 qui, par ailleurs, rapproche la France de ses partenaires³⁷. Comme dans Eurobaromètre, la France adopte une attitude moins fermée sur l'immigration n'acceptant l'idée d'une expulsion des travailleurs étrangers sans emploi « qu'à » 51% contre 78% en Grande-Bretagne et 64% aux Etats-Unis.

De ce point de vue, la France apparaîtrait comme moins mondialiste du fait qu'elle redoute davantage les effets de l'ouverture commerciale et des délocalisations que les effets de l'immigration. Des pays comme l'Angleterre ou le Danemark apparaîtraient plus libéraux du fait d'un ordre de priorité inverse. Comme le confirme la lecture des professions de foi aux élections européennes de 2009 (annexe), il est plus facile en France de se déclarer contre la « forteresse Europe » en matière d'immigration qu'en matière de biens et services....

Les effets de la mondialisation sur la rémunération des facteurs peuvent être aggravés par la plus grande instabilité des économies nationales plus sensibles à la volatilité des termes de l'échange et à la diffusion des crises conjoncturelles. Pour Rodrik "*More open economies have greater exposure to the risks emanating from turbulence in world markets*"³⁸. La mondialisation financière ajoute à cette volatilité, confirmée par la multiplication des crises financières depuis le début des années 1980. A la « compensation » des perdants peut donc s'ajouter une autre forme de compensation qui est la couverture et la prévention du risque.

Alors que la mondialisation est souvent associée au retrait de l'Etat, Ruggie³⁹ puis Rodrik⁴⁰ ont relancé le débat en montrant que les pays les plus ouverts à l'échange étaient aussi ceux

³⁷ Elle adhère à peine plus que la Grande-Bretagne, et significativement moins que les Etats-Unis, à l'idée selon laquelle le protectionnisme national pourrait contribuer à sortir de la récession (respectivement 23%, 21% et 30%) mais elle croit moins que les autres que le libre-échange puisse y aider (29%, 36% et 48%³⁷)

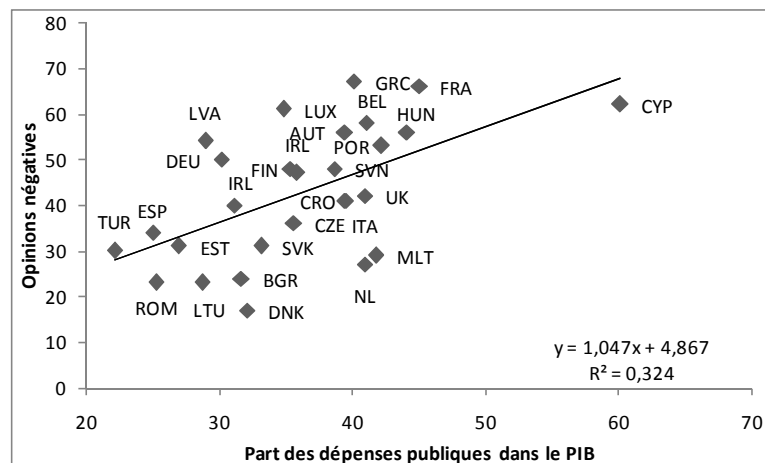
³⁸ Dani Rodrik, "Why Do More Open Economies Have Bigger Governments ?", *Journal of Political Economy*, 106(5), 1998, pages 997-1032. (p. 1011)

³⁹ John G. Ruggie, "International Regimes, Transactions, and Change: Embedded Liberalism in the Postwar Economic Order", *International Organization*, 36, 1982, pages 379-415.

où la part des dépenses publiques dans le PIB était la plus élevée. Pour faire accepter la mondialisation, l'Etat serait donc amené à couvrir les risques nouveaux qui lui sont liés en exerçant une fonction d'assurance (assurance-chômage et autres « stabilisateurs automatiques », *Trade Adjustment Assistance* aux Etats-Unis) ou en faisant jouer aux dépenses publiques « abritées » une fonction de diversification du risque (hypothèse privilégiée par Rodrik). Mayda et al.⁴¹ utilisent une enquête avec données individuelles coordonnée par Gallup en 2000 et concernant 18 pays (9 asiatiques et 9 européens)⁴² qui confirment que l'aversion au risque est associée à des attitudes protectionnistes avec un effet plus faible dans les pays où les dépenses publiques sont plus élevées. Pourtant, si la régression réalisée à partir des données de Mayda et al. sur les dépenses publiques et les positions protectionnistes⁴³ révèle bien une relation négative –plus de dépenses publiques impliquent moins de positions protectionnistes –, les coefficients ne sont pas statistiquement significatifs et le pouvoir explicatif est très faible (6%)⁴⁴.

Dans la même ligne, le Graphique 7 ci-dessous met en relation les réponses au sondage Eurobaromètre 69 (2008) sur la mondialisation et la part des dépenses publiques dans le PIB. Contrairement à ce que prévoit la théorie de la compensation, la relation est cette fois nettement positive, statistiquement très significative (à plus de 99%) et avec un pouvoir explicatif correct d'un tiers.

Graphique 7 - Dépenses publiques et réticences vis-à-vis de la mondialisation



28 pays : l'UE à 27 (sauf la Suède à cause de données manquantes)+Turquie et Croatie.

Opinions négatives : part des réponses à la deuxième proposition dans la question : "Which of the following two propositions is the one which is closest to your opinion with regard to globalisation 1) Globalization represents a good opportunity for national companies 2) Globalisation represents a threat to employment and companies in our country" ; source Eurobaromètre 70, question QA8a ; Dépenses publiques : World Development Indicators, Banque Mondiale.

40 Op. cit.

41 Op. cit.

42 Données disponibles sur www.icpsr.umich.edu/cocoon/ICPSR/STUDY/22324.xml.

43 Les variables sont la part de la consommation finale publique dans le PIB en 2000 et la part des réponses « Extrêmement protectionniste » quand le sondé adhère fortement à la proposition selon laquelle son pays devrait limiter les importations de produits étrangers.

44 Calculs de l'auteur non repris dans l'article.

On peut tirer de ce graphique un enseignement général : à l'opposé de la thèse de la compensation, des dépenses publiques élevées traduiraient une plus grande confiance dans les Etats associées à des « préférences » nationales plus forte en terme d'aversion pour le risque ainsi qu'un « goût » pour la solidarité et la protection. Ce système de préférence conduirait assez logiquement à s'inquiéter des conséquences perçues de la mondialisation. Contrairement à l'hypothèse de Rodrik : ce n'est pas la mondialisation qui conduirait à l'expansion d'un Etat compensateur mais un Etat étendu qui révélerait une prédisposition à plus grande aversion pour la mondialisation⁴⁵.

IV. Conclusion

L'article visait à ouvrir certaines pistes pour mieux caractériser et, le cas échéant, mieux expliquer une certaine « exception française » dans l'attitude de l'opinion à l'égard de la mondialisation. Plusieurs conclusions peuvent être tirées.

Même sous des formes et avec une ampleur différente, l'héritage idéologique de la gauche française ne lui a pas permis de trouver une réponse cohérente qui concilie sa position « internationaliste » et « mondialiste » et un discours critique à l'égard du libéralisme et du capitalisme. De son côté le libéralisme a beaucoup moins exercé d'emprise durable sur la droite française que sur la plupart des courants conservateurs étrangers ce qui lui a permis de limiter la défense du libre-marché aux frontières de l'Union européenne. Cette opposition ou ce soutien distant ne pouvait mobiliser l'opinion publique autour des avantages de la mondialisation. Si les courants politiques reflètent certes les sensibilités des électeurs, ils n'ont pas non plus assumé de fonction pédagogique en faveur d'une mondialisation, même assortie de certaines limites.

L'exception ne porte pourtant pas sur tous les champs de la mondialisation et, l'attitude de l'opinion française à l'égard de l'immigration ne diffère pas de la sensibilité « moyenne » des opinions en Europe. Dans ce domaine, ce sont plutôt les pays « libéraux » comme le RU ou le Danemark qui font figure d'exception.

Dans le prolongement des études menées, notamment aux Etats-Unis, et fondées sur l'économie politique de la demande de protection, les explications traditionnelles fondées sur les intérêts « égoïstes » des individus apparaissent peu satisfaisantes, tout comme des approches plus hétérodoxes qui font intervenir l'Etat comme l'« assureur » des risques liés à la mondialisation et qui indemniserait les perdants.

Ces approches traditionnelles de l'économie politique laissent penser que les individus expriment des préférences relativement homogènes quel que soit leur pays d'appartenance. Les éléments quantitatifs repris et commentés dans cet article, et qui devront être prolongés, ouvrent au contraire la piste de préférences nationales fortement différenciées. L'exception française pourrait moins relever d'un refus de la mondialisation que d'une plus grande aversion au risque et, en corollaire, d'une plus grande empathie à l'égard des « perdants » de la mondialisation qu'ils soient Français ou étrangers. Cette empathie peut également expliquer une attitude moins fermée qu'ailleurs à l'égard de l'immigration.

⁴⁵ Le même type de régression a été réalisé avec l'immigration (Eurobaromètre 70, QA8a) qui se substitue à la perception de la mondialisation. L'influence des dépenses publiques n'est pas significativement différente de zéro sur l'opinion à l'égard de l'immigration.

Cette aversion pour le risque explique aussi les inquiétudes françaises sur la sécurité alimentaire, source de conflits commerciaux (OGM, bœuf aux hormones), la défense du principe de précaution, les risques de « moins-disant » (*race to the bottom*) notamment en matière de droit du travail et de protection sociale et, de plus en plus, la volonté d'évaluer les effets de la mondialisation sur l'environnement.

Annexe

Extraits des professions de foi des listes candidates aux élections européennes du 7 juin 2009 en Ile-de-France.

Front National	Jean-Marie Le Pen	« Une Europe qui lutte contre els délocalisations par le rétablissement de frontières économiques ; l'instauration et le respect du principe de préférence nationale et communautaire
Liste antisioniste	Dieudonné Mbala Mbala	« Pour une France libérée du mondialisme bancaire et marchand »
Libertas	Philippe de Villiers et Frédéric Nihous (chasseurs)	« Pour un protectionnisme européen. Instaurons des protections douanières européennes pour défendre nos emplois et nos PME en rééquilibrant les prix des produits fabriqués dans les pays à bas salaires et sans protection sociale ; passer du libre-échange au juste échange ».
Debout la République	Nicolas Dupont-Aignan	« Le libre échange déloyal tue nos emplois » ; « Mettons en œuvre un protectionnisme européen qui taxe les produits importés qui ne respectent pas nos normes sociales, environnementales ou agricoles »
CNI		« Nous défendrons une Europe qui protège nos emplois, évite les délocalisations, les concurrences déloyales entre les pays qui la composent et refuse le dogme du libre-échange absolu » « Nous soutiendrons une Europe indépendante, qui protège ses frontières de l'immigration clandestine, qui existe sur la scène internationale, qui ait une vraie défense et qui sache faire respecter la préférence communautaire ».
UMP	Michel Barnier	"Nous nous engageons à défendre...la préférence communautaire contre la concurrence déloyale de certains pays", "Nous nous engageons à soutenir en Europe une politique de lutte résolue contre l'immigration clandestine", " Nous nous engageons à faire de l'Europe un modèle de régulation financière".
MODEM	François Bayrou	" Défendre l'emploi et les PME européennes en obtenant progressivement de nos partenaires commerciaux la prise en compte et le respect des mêmes impératifs environnementaux et sociaux"; " Donner la priorité au développement des pays pauvres en leur permettant de protéger leurs marchés agricoles et de valoriser leurs matières premières"
Europe Ecologie	Daniel Cohn Bendit	"Pour un "boucler social européen"".
Parti socialiste	Harlem Désir	" Une Europe solidaire, qui protège : en proposant l'harmonisation des fiscalités pour les entreprises afin de lutter contres les délocalisations et en défendant une

		politique commerciale équilibrée avec le reste du monde".
Front de gauche	Marie-Georges Buffet-J-L Mélanchon	"Une stratégie européenne de co-développement rompant avec l'Europe forteresse, les directives de chasses aux migrants, pour la régularisation des sans papiers"
NPA	Olivier Besancenot	« Contre l'Europe forteresse qui expulse les milliers de personnes qui émigrent des pays pillés par les capitalistes à travers les accords de libre-échange et les décisions de l'Organisation mondiale du commerce ».
Lutte Ouvrière	Arlette Laguiller	« Nous combattons toutes les formes de protectionnisme qu'il soit pratiqué entre els pays de l'Union européenne ou aux frontières de celle-ci. Le protectionnisme n'est jamais fait pour protéger les intérêts des travailleurs d'un pays, mais toujours pour protéger les intérêts des capitalistes et des banquiers ».

Sources : profession de foi des listes candidates dans la région Ile-de-France (élections européennes de juin 2009)